



Les réservistes anglais à la bataille d'Élands Langre. Les hommes sont couchés, tandis que l'officier, méprisant les balles de mort, se tient debout pour inspirer la confiance.

TEMPERATURE

Table with 2 columns: Thermometer (Fahrenheit/Centigrade) and weather forecast for Washington, Louisiana, and the North Atlantic.

Bureau météorologique.

Washington, 4 décembre. — Judgments pour la Louisiane. — Temps beau mardi et mercredi, vents frais du nord virant l'est.

LA QUESTION

Câbles sous-marins

Ce n'est pas seulement ici, aux États-Unis, que l'on se préoccupe de la question des câbles sous-marins. Ils sont, en effet, appelés à jouer un rôle redoutable dans les grandes guerres de l'avenir, qui éclateront, peut-être, bien plus tôt que nous ne nous y attendons.

Il faut rendre cette justice aux États-Unis d'Amérique. A peine ont-ils mis la main sur les Philippines, et avant même de s'en être rendus réellement et complètement les maîtres, ils songent à établir un câble qui les relie d'une façon complètement indépendante avec ces pays conquis.

La Grande-Bretagne peut, sous ce rapport, servir de modèle à toutes les autres puissances. Elle a partout, dans les quatre parties du monde, au fond de toutes les mers et des deux océans, une quantité innombrable de câbles qui la mettent instantanément au fait de tout ce qui se passe sur le globe, et ont par-dessus le marché le privilège de couper toute communication entre les autres nations et leurs colonies.

Les câbles ont, surtout et avant tout, une importance stratégique. C'est l'anglais l'ont parfaitement compris, et ils ont fait des plaines liquides des deux Océans une vaste toile d'araignée ou

LE TRIOMPHE DE LA REPUBLIQUE.

Nous donnons plus bas la description d'une fête qui a eu lieu à Paris à propos de l'inauguration du monument du sculpteur Dalou, intitulé : "Le Triomphe de la République". Elle indique l'état d'esprit et le mouvement politique, à l'heure qu'il est, en France.

Au sommet d'un char triomphal attelé de deux lions, la République se dresse debout sur un globe.

Voici la liste des personnes politiques qui y figuraient au premier rang : Le président de la République, accompagné de MM. Waldeck-Rousseau, président du conseil; Millerand, ministre du commerce; Pierre Baudin, ministre des travaux publics; Georges Leygues, ministre de l'Instruction publique; et Decrais ministre des colonies, les membres du conseil municipal de Paris, les élus de Paris, les maires des principales villes de France, les représentants des groupes corporatifs et les membres du groupe socialiste de la Chambre, ont assisté à la fête.

Après avoir défilé, les délégations se sont rendues, en suivant le faubourg St Antoine, jusqu'à la place de la Bastille où elles se sont disloquées. Depuis la place de la Nation jusqu'à l'Hôtel de Ville, tout le parcours était jalonné de hauts mâts où flottaient des drapeaux.

Un défilé de plus de huit cent cinquante délégations politiques, syndicales, ouvrières, etc., classées, pour éviter la confusion, en soixante-dix-neuf groupes, a terminé la cérémonie officielle. Les groupements prenant part au cortège ont défilé dans l'ordre suivant : Anciens combattants de 1851, Patronages, Syndicats de la Bourse du travail, Associations coopératives de consommation et de production, syndicats divers, groupes divers, loges et libre-pensée, comités politiques et divers.

Le défilé s'est effectué de la façon suivante : Les rendez-vous fixés à midi par le syndicat du conseil municipal, pour les Sociétés prenant part au défilé, a été retardé d'une heure. Celles-ci sont arrivées à une heure précise et par ordre d'arrivée, derrière le piquet dont le numéro avait été indiqué par circulaire individuelle du syndicat.

Les piquets 1 et 2 étaient établis boulevard Voltaire. A partir du numéro 3, ils étaient disposés boulevard Richard-Lenoir. Chaque groupe ou association a déployé ses faucons, emblèmes ou bannières particuliers; ceux de couleur rouge même ont été tolérés, à la condition expresse qu'il porteraient une inscription très visible, reproduisant le titre du groupe ou de l'association qui les arbore.

Tous, ou presque tous se sont conformés à cette prescription. Il est à noter, cependant, que l'Agglomération parisienne du parti ouvrier français (guesdistes) s'y est refusée, et qu'elle avait fait apposer le matin, dans Paris, une affiche pour annoncer qu'elle ne prendrait pas part à la manifestation. Au nom de l'Agglomération parisienne du Parti ouvrier français, M. Chauvin, coiffeur, ancien député,

certains de votre culpabilité, vous étiez deux : Dufresne et vous ? Est-ce bien cela ? Monseigneur du Surin, demeura silencieux, les lèvres serrées, le regard farouche; on eût dit qu'il était prêt à s'élançer sur le magistrat et à le dévorer.

Mais peu à peu cette expression s'effaça, il parut soucieux et perplexé. En lui, se livrait un dernier combat intérieur. On il allait nier, ou bien il dirait toute la vérité, en sollicitant la clémence de la justice comme récompense des aveux qu'il ferait spontanément.

— Oui, je le reconnais, c'est un des bandits de la rue de l'Arbre-Sec, celui qui m'a voulu frapper de son couteau. — Eh bien que dites-vous de cela ? demanda sévèrement le juge à Monseigneur du Surin, qui demeurait impassible. — Ce que je dis... ben quoi, c'est la vérité, voilà ! fit cyniquement le curé.

Le magistrat et le comte de Presles sursautèrent d'étonnement. — Oui, oui, je le reconnais, c'est un des bandits de la rue de l'Arbre-Sec, celui qui m'a voulu frapper de son couteau. — Eh bien que dites-vous de cela ? demanda sévèrement le juge à Monseigneur du Surin, qui demeurait impassible.

— Ce que je dis... ben quoi, c'est la vérité, voilà ! fit cyniquement le curé. — Tiens, tiens, ce serait donc celui qu'on a pu arrêter cette nuit ? Oh ! celui-là est un naïf, il s'est pour ainsi dire vendu lui-même, en parlant trop haut, dans le défilé de Château-Rouge, où nous avons toujours quelque fine oreille tendue.

D'ailleurs, je vais le faire venir, peut-être le connaîtrez-vous pour l'un de ceux qui vous avaient assailli, rue de l'Arbre-Sec, chez Dufresne ? — Bon, voilà qui va très bien,

Le groupe colonial des conseillers du commerce extérieur, réuni dernièrement, sous la présidence de M. Louis Henrique, député, a décidé, sur la proposition de M. Jacques Siegfried, d'inscrire immédiatement à l'ordre du jour des travaux, et de signaler à l'attention des pouvoirs publics, la question des câbles sous-marins, à laquelle une urgence plus manifeste que jamais depuis l'ouverture des hostilités au Transvaal.

Il suffit, en effet, que l'Angleterre soit en hostilité avec un petit Etat du Sud africain pour que toutes nos communications télégraphiques avec nos colonies puissent se trouver arrêtées, si tel était le bon plaisir des ministres de Sa Gracieuse Majesté.

Cette situation n'est pas nouvelle, le Parlement à plusieurs reprises avait été saisi de projets de loi pour la création de câbles sous-marins; mais toujours absorbés dans des luttes politiques stériles, il avait toujours repoussé toutes les propositions émanant de l'initiative privée. L'indifférence parlementaire a eu pour conséquence de mettre nos colonies dans l'impossibilité de correspondre avec la métropole sans passer par les câbles télégraphiques anglais.

Tandis que le gouvernement français restait impassible, l'Angleterre anglaise étudiait à l'avance tous les projets de câble utiles à la défense de nombreuses possessions d'outre-mer dont elle avait la garde.

Les Compagnies télégraphiques anglaises possèdent actuellement un capital de 800,000 millions de francs, avec une recette annuelle de 110 millions de francs, qui constituent un véritable impôt prélevé sur tous les pays étrangers. Malgré leur prospérité, le gouvernement anglais, non seulement les subventionne, mais encore contribue largement aux frais de premier établissement, lorsque les lignes sont reconnues d'utilité stratégique et commerciale. Dans leur ensemble toutes les Compagnies télégraphiques reçoivent des subventions annuelles qui s'élèvent au chiffre de 5,873,000 fr.

Nous avons cru longtemps, en France, que ce réseau télégraphique anglais, qui enveloppe les quatre parties du globe, n'avait pour but que de faciliter les relations commerciales. L'état d'une grave erreur de notre part, le gouvernement anglais, avant d'accorder ses subventions, avait pris toutes ses précautions dans les cahiers des charges, pour lui donner un pouvoir absolu sur toutes les transmissions télégraphiques en cas de guerre.

«Aucune station, dit le cahier des charges, ne doit posséder d'employés étrangers, et les fils ne doivent passer sous le contrôle d'aucun gouvernement étranger. En cas de guerre le gouvernement pourra occuper toutes les stations en territoire anglais, ou sous la protection de l'Angleterre, et se servir du câble au moyen de ses propres employés.»

Le gouvernement anglais a fort habilement exécuté son plan. Il a fait en maintes circonstances à l'arrêt contre l'hostilité des pays où il se proposait d'établir un nouveau câble. Il créait alors sur un certain parcours une petite Compagnie mixte, mais le câble de cette Compagnie venait aboutir à une station centrale en territoire britannique. Grâce à cette manœuvre, l'Angleterre redevenait maîtresse de la partie de la ligne de communication avec le continent.

La station d'Aden, pour tout l'Extrême-Orient et la côte orientale d'Afrique, et celle de Sierra-Leone sur la côte occidentale, lui ont permis de réaliser son plan. En présence de l'activité anglaise, nous restons les bras croisés. Après avoir été les premiers en 1851 à favoriser la pose

LES Câbles sous-marins

du câble de Douvres à Calais, alors que l'opinion anglaise s'y montrait opposée, nous nous contentons de payer des subventions aux Compagnies anglaises, pour mettre nos colonies en relations avec la France. C'est ainsi que pour le câble du Sénégal nous avons versé une subvention de 1,700,000 francs à la Compagnie anglaise qui l'a posé et l'exploite toujours.

Nous payons pour le câble qui nous met en communication avec le Tonkin, toujours à une Compagnie anglaise, une subvention annuelle de 500,000 francs, une subvention égale à celle qui dessert nos possessions d'Afrique, du Sénégal et du Gabon. Enfin, pour le câble d'Obok à Perim, une subvention de 637,000 francs.

Les trois tentatives faites par l'Administration des Postes et Télégraphes échouèrent par la faute du Parlement. C'était en 1887, le projet de relier Madagascar à la Réunion de la côte d'Afrique, plus tard à Obok et à Marseille par Tunis; en 1887, le projet d'établissement de communications télégraphiques entre la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe, enfin, le projet des Açores. L'Angleterre emporta, de haute lutte, l'autorisation exclusive d'établir un câble aux Açores. On se rappelle que la manière dont elle obtint cette concession souleva, à l'époque, une vive polémique.

L'Angleterre ne se déclare pas encore satisfaite de son réseau télégraphique sous marin. Elle prépare l'établissement d'un réseau qualifié «d'Impériaux», pour lequel elle a déjà obtenu du Canada une somme de 800,000 fr. et de l'Australie un million de francs. Ce projet comprend un double réseau, le premier partant de Vancouver avec acheminement aux îles l'Arctique pour aboutir en Australie. Le second prenant son point de départ en Angleterre, avec prolongation sur Gibraltar, Sierra-Leone, le Cap et l'Australie. Les deux réseaux sous le nom de «Câble Impériaux» formeraient un cercle complet autour du monde. Une somme de cent vingt-cinq millions est prête pour la réalisation de ce vaste plan qui assurerait la domination télégraphique universelle.

La révélation de cette situation ne saurait être d'aucune utilité en vue de contraindre le gouvernement à prendre des mesures énergiques pour remédier à notre état d'infériorité. Ou sont les hommes capables de prendre des résolutions, et surtout de trouver dans le budget les fonds nécessaires pour nous mettre à même de lutter avec l'Angleterre ?

AMUSEMENTS. THEATRE DE L'OPERA. La journée de dimanche a été bonne pour l'Opéra français, bonne au point de vue de l'art, bonne au point de vue de la recette. Nous voyons avec plaisir la foule reprendre le chemin de la rue Bourbon, où l'on est toujours certain d'entendre d'excellente musique exécutée par de très jolies voix et des chanteurs qui méritent toute la renommée qu'on leur a faite. On avait beaucoup promis en leur nom, et nous pouvons affirmer, sans crainte d'être contredit, qu'ils payent comptant, rubis sur l'ongle.

Imposable de rêver un plus éblouissant Roméo que M. Bonnard. Il possède, à un très haut degré, toutes les qualités qu'exige le rôle, et ses créations des deux chefs-d'œuvre de Gounod en ont fait l'échantillon favori du public.

Mme Berthel, une jolie chanteuse de talent, est restée constamment à la hauteur du rôle si charmant de Juliette.

MM. Zéry (frère Laurent), Layolle (Capulet), Rosal (Mercutio), et Dambrine (Tybalt), se sont fait également chaleureusement applaudir. Enfin, M. Savine est toujours le gracieux Stephano dont nous avons déjà fait connaissance.

Quant à "La Poupée", plus grand succès encore dimanche soir qu'à la première représentation. Cette ex-

cellente opérette restera au répertoire, surtout à cause du ballet, qui est étonnant et dans lequel Miles de Consoil, Barriaux et Masuchi font de véritables merveilles. On les a toutes les trois rappelées et bissées. Ce n'est que justice.

Ce soir "Les Huguenots", avec toute la troupe du grand répertoire, sous la direction de M. Vianesi. Dimanche, matinée, "La Poupée", et tirage au sort de la poupee exposée dans la vitrine Grunwald, qui porte le même costume que Mlle Dupuis dans la pièce.

Une visite - M. Vianesi. Nous avons reçu, hier, l'aimable visite de M. Vianesi, le premier chef d'orchestre de l'Opéra français, arrivé récemment de Paris, où il avait retenu une indisposition prolongée. M. Vianesi jouit d'une grande réputation européenne. Il faut sous attendre, en lui, des exécutions de premier ordre, parfaites au double point de vue de la correction et de l'entrain.

La répétition d'hier nous promet, pour ce soir, une représentation magnifique. Il est plus que probable que le public fera une entrée à cet éminent chef d'orchestre.

THEATRE TULANE. Cette histoire du papillon qui se brûle à la chandelle ne date pas d'hier; elle est vieille comme le monde et, cependant, elle est toujours nouvelle. La société abonde en femmes qui se laissent faire la cour par un homme, puis, en épousant un autre, soit parce qu'il leur plaît plus que le premier, soit parce qu'il leur procure une vie plus brillante.

An total, la pièce intitulée "The Moth and the flame" repose sur une donnée assez commune; ce sont les détails qui en font toute l'originalité et lui donne presque tout son prix, ainsi que le talent incontestable des artistes qui l'interprètent.

M. Kelcey, dont on connaît déjà ici la valeur, se surpasse dans cette pièce; il s'est conquis l'estime de tout le parterre, dimanche soir. Il s'est très bien tiré d'affaire dans la scène de l'église, où il y a une scène très difficile à maintenir. Du reste, dans cette compagnie, il n'est pas le seul qui mérite des éloges.

Miss Sharon joue dans "The Moth and the Flame" un bien beau rôle, qui lui permet de déployer toutes les qualités qu'elle possède. Elle et M. Kelcey assurent un grand succès à cette pièce.

GRAND OPERA HOUSE. Toujours sur la brèche et toujours remportant des victoires signalées, la compagnie Baldwin-Melville nous a offert, dimanche dernier en matinée, "The Devil's Mine", un drame avec chants, qui appartient complètement à la scène américaine. Le titre seul de "Mine du Diable" indique que la pièce doit être très éblouissante; elle l'est, en effet, et les acteurs qui l'interprètent ne contribuent pas peu à son succès, à force d'habileté lyrique et de puissance dramatique. M. Farnum, qui a déjà depuis le commencement de cette saison remporté tant de triomphes, vient d'y conquérir de nouveaux titres à l'estime publique. Il s'est fait bruyamment applaudir, avec Miss Esther Lyon qui, dans certains passages, a produit de superbes effets. Nous en ajoutons de MM. Thos. Keogh et G. Scolla qui sont de très bons comédiens.

"The Devil's Mine" sera joué jusqu'à samedi soir, inclusivement, devant des salles comblées.

Il y a un moyen de savoir si vous êtes un fumeur de tabac. C'est de regarder votre visage. Si vous êtes un fumeur de tabac, votre visage sera couvert de taches et de points noirs. C'est parce que le tabac est un poison qui se décompose en nicotine et en goudron. Ces deux substances sont très nocives pour la santé. Elles causent des maladies graves et peuvent même entraîner la mort.

Il y a un moyen de savoir si vous êtes un fumeur de tabac. C'est de regarder votre visage. Si vous êtes un fumeur de tabac, votre visage sera couvert de taches et de points noirs. C'est parce que le tabac est un poison qui se décompose en nicotine et en goudron. Ces deux substances sont très nocives pour la santé. Elles causent des maladies graves et peuvent même entraîner la mort.

Il y a un moyen de savoir si vous êtes un fumeur de tabac. C'est de regarder votre visage. Si vous êtes un fumeur de tabac, votre visage sera couvert de taches et de points noirs. C'est parce que le tabac est un poison qui se décompose en nicotine et en goudron. Ces deux substances sont très nocives pour la santé. Elles causent des maladies graves et peuvent même entraîner la mort.

Il y a un moyen de savoir si vous êtes un fumeur de tabac. C'est de regarder votre visage. Si vous êtes un fumeur de tabac, votre visage sera couvert de taches et de points noirs. C'est parce que le tabac est un poison qui se décompose en nicotine et en goudron. Ces deux substances sont très nocives pour la santé. Elles causent des maladies graves et peuvent même entraîner la mort.

Il y a un moyen de savoir si vous êtes un fumeur de tabac. C'est de regarder votre visage. Si vous êtes un fumeur de tabac, votre visage sera couvert de taches et de points noirs. C'est parce que le tabac est un poison qui se décompose en nicotine et en goudron. Ces deux substances sont très nocives pour la santé. Elles causent des maladies graves et peuvent même entraîner la mort.

Il y a un moyen de savoir si vous êtes un fumeur de tabac. C'est de regarder votre visage. Si vous êtes un fumeur de tabac, votre visage sera couvert de taches et de points noirs. C'est parce que le tabac est un poison qui se décompose en nicotine et en goudron. Ces deux substances sont très nocives pour la santé. Elles causent des maladies graves et peuvent même entraîner la mort.

Il y a un moyen de savoir si vous êtes un fumeur de tabac. C'est de regarder votre visage. Si vous êtes un fumeur de tabac, votre visage sera couvert de taches et de points noirs. C'est parce que le tabac est un poison qui se décompose en nicotine et en goudron. Ces deux substances sont très nocives pour la santé. Elles causent des maladies graves et peuvent même entraîner la mort.

Il y a un moyen de savoir si vous êtes un fumeur de tabac. C'est de regarder votre visage. Si vous êtes un fumeur de tabac, votre visage sera couvert de taches et de points noirs. C'est parce que le tabac est un poison qui se décompose en nicotine et en goudron. Ces deux substances sont très nocives pour la santé. Elles causent des maladies graves et peuvent même entraîner la mort.

Il y a un moyen de savoir si vous êtes un fumeur de tabac. C'est de regarder votre visage. Si vous êtes un fumeur de tabac, votre visage sera couvert de taches et de points noirs. C'est parce que le tabac est un poison qui se décompose en nicotine et en goudron. Ces deux substances sont très nocives pour la santé. Elles causent des maladies graves et peuvent même entraîner la mort.

Il y a un moyen de savoir si vous êtes un fumeur de tabac. C'est de regarder votre visage. Si vous êtes un fumeur de tabac, votre visage sera couvert de taches et de points noirs. C'est parce que le tabac est un poison qui se décompose en nicotine et en goudron. Ces deux substances sont très nocives pour la santé. Elles causent des maladies graves et peuvent même entraîner la mort.

Il y a un moyen de savoir si vous êtes un fumeur de tabac. C'est de regarder votre visage. Si vous êtes un fumeur de tabac, votre visage sera couvert de taches et de points noirs. C'est parce que le tabac est un poison qui se décompose en nicotine et en goudron. Ces deux substances sont très nocives pour la santé. Elles causent des maladies graves et peuvent même entraîner la mort.

Il y a un moyen de savoir si vous êtes un fumeur de tabac. C'est de regarder votre visage. Si vous êtes un fumeur de tabac, votre visage sera couvert de taches et de points noirs. C'est parce que le tabac est un poison qui se décompose en nicotine et en goudron. Ces deux substances sont très nocives pour la santé. Elles causent des maladies graves et peuvent même entraîner la mort.

Feuilleton

Abeille de la N. O.

DETRESSE MATERNELLE.

PAR HENRI GERMAIN.

TROISIEME PARTIE.

VII

Prise de scrupules, cette femme refusa, menaçant même ses complices de les vendre, et se

condamna ainsi d'elle-même à l'affreuse mort qu'ils lui infligeaient.

— Très bien, très bien, fit le magistrat, en se frottant les mains en signe de satisfaction. Plus que quelques détails, cher monsieur.

— La servante vous a-t-elle dit les noms de ses assassins ? — Oui, l'un, l'ex-homme d'affaires, se nomme Dufresne.

— Bon, celui-là nous le connaissons, et j'ai reçu des mains de M. le procureur de la République, par l'entremise de M. Lombard, son secrétaire, quelques renseignements qui concordent absolument avec votre dire.

— L'individu en question avait été surveillé déjà, au sujet de Mme de Presles, parait-il. — L'autre, continua M. Jacques, porte un surnom : Monseigneur, je crois ?

— Tiens, tiens, ce serait donc celui qu'on a pu arrêter cette nuit ? Oh ! celui-là est un naïf, il s'est pour ainsi dire vendu lui-même, en parlant trop haut, dans le défilé de Château-Rouge, où nous avons toujours quelque fine oreille tendue.

D'ailleurs, je vais le faire venir, peut-être le connaîtrez-vous pour l'un de ceux qui vous avaient assailli, rue de l'Arbre-Sec, chez Dufresne ? — Bon, voilà qui va très bien,

certains de votre culpabilité, vous étiez deux : Dufresne et vous ? Est-ce bien cela ? Monseigneur du Surin, demeura silencieux, les lèvres serrées, le regard farouche; on eût dit qu'il était prêt à s'élançer sur le magistrat et à le dévorer.

Mais peu à peu cette expression s'effaça, il parut soucieux et perplexé. En lui, se livrait un dernier combat intérieur. On il allait nier, ou bien il dirait toute la vérité, en sollicitant la clémence de la justice comme récompense des aveux qu'il ferait spontanément.

— Oui, je le reconnais, c'est un des bandits de la rue de l'Arbre-Sec, celui qui m'a voulu frapper de son couteau. — Eh bien que dites-vous de cela ? demanda sévèrement le juge à Monseigneur du Surin, qui demeurait impassible.

— Ce que je dis... ben quoi, c'est la vérité, voilà ! fit cyniquement le curé. — Tiens, tiens, ce serait donc celui qu'on a pu arrêter cette nuit ? Oh ! celui-là est un naïf, il s'est pour ainsi dire vendu lui-même, en parlant trop haut, dans le défilé de Château-Rouge, où nous avons toujours quelque fine oreille tendue.

D'ailleurs, je vais le faire venir, peut-être le connaîtrez-vous pour l'un de ceux qui vous avaient assailli, rue de l'Arbre-Sec, chez Dufresne ? — Bon, voilà qui va très bien,

certains de votre culpabilité, vous étiez deux : Dufresne et vous ? Est-ce bien cela ? Monseigneur du Surin, demeura silencieux, les lèvres serrées, le regard farouche; on eût dit qu'il était prêt à s'élançer sur le magistrat et à le dévorer.

Mais peu à peu cette expression s'effaça, il parut soucieux et perplexé. En lui, se livrait un dernier combat intérieur. On il allait nier, ou bien il dirait toute la vérité, en sollicitant la clémence de la justice comme récompense des aveux qu'il ferait spontanément.

— Oui, je le reconnais, c'est un des bandits de la rue de l'Arbre-Sec, celui qui m'a voulu frapper de son couteau. — Eh bien que dites-vous de cela ? demanda sévèrement le juge à Monseigneur du Surin, qui demeurait impassible.

— Ce que je dis... ben quoi, c'est la vérité, voilà ! fit cyniquement le curé. — Tiens, tiens, ce serait donc celui qu'on a pu arrêter cette nuit ? Oh ! celui-là est un naïf, il s'est pour ainsi dire vendu lui-même, en parlant trop haut, dans le défilé de Château-Rouge, où nous avons toujours quelque fine oreille tendue.

D'ailleurs, je vais le faire venir, peut-être le connaîtrez-vous pour l'un de ceux qui vous avaient assailli, rue de l'Arbre-Sec, chez Dufresne ? — Bon, voilà qui va très bien,

certains de votre culpabilité, vous étiez deux : Dufresne et vous ? Est-ce bien cela ? Monseigneur du Surin, demeura silencieux, les lèvres serrées, le regard farouche; on eût dit qu'il était prêt à s'élançer sur le magistrat et à le dévorer.

Mais peu à peu cette expression s'effaça, il parut soucieux et perplexé. En lui, se livrait un dernier combat intérieur. On il allait nier, ou bien il dirait toute la vérité, en sollicitant la clémence de la justice comme récompense des aveux qu'il ferait spontanément.

— Oui, je le reconnais, c'est un des bandits de la rue de l'Arbre-Sec, celui qui m'a voulu frapper de son couteau. — Eh bien que dites-vous de cela ? demanda sévèrement le juge à Monseigneur du Surin, qui demeurait impassible.

— Ce que je dis... ben quoi, c'est la vérité, voilà ! fit cyniquement le curé. — Tiens, tiens, ce serait donc celui qu'on a pu arrêter cette nuit ? Oh ! celui-là est un naïf, il s'est pour ainsi dire vendu lui-même, en parlant trop haut, dans le défilé de Château-Rouge, où nous avons toujours quelque fine oreille tendue.

D'ailleurs, je vais le faire venir, peut-être le connaîtrez-vous pour l'un de ceux qui vous avaient assailli, rue de l'Arbre-Sec, chez Dufresne ? — Bon, voilà qui va très bien,

certains de votre culpabilité, vous étiez deux : Dufresne et vous ? Est-ce bien cela ? Monseigneur du Surin, demeura silencieux, les lèvres serrées, le regard farouche; on eût dit qu'il était prêt à s'élançer sur le magistrat et à le dévorer.

Mais peu à peu cette expression s'effaça, il parut soucieux et perplexé. En lui, se livrait un dernier combat intérieur. On il allait nier, ou bien il dirait toute la vérité, en sollicitant la clémence de la justice comme récompense des aveux qu'il ferait spontanément.

— Oui, je le reconnais, c'est un des bandits de la rue de l'Arbre-Sec, celui qui m'a voulu frapper de son couteau. — Eh bien que dites-vous de cela ? demanda sévèrement le juge à Monseigneur du Surin, qui demeurait impassible.

— Ce que je dis... ben quoi, c'est la vérité, voilà ! fit cyniquement le curé. — Tiens, tiens, ce serait donc celui qu'on a pu arrêter cette nuit ? Oh ! celui-là est un naïf, il s'est pour ainsi dire vendu lui-même, en parlant trop haut, dans le défilé de Château-Rouge, où nous avons toujours quelque fine oreille tendue.

D'ailleurs, je vais le faire venir, peut-être le connaîtrez-vous pour l'un de ceux qui vous avaient assailli, rue de l'Arbre-Sec, chez Dufresne ? — Bon, voilà qui va très bien,

certains de votre culpabilité, vous étiez deux : Dufresne et vous ? Est-ce bien cela ? Monseigneur du Surin, demeura silencieux, les lèvres serrées, le regard farouche; on eût dit qu'il était prêt à s'élançer sur le magistrat et à le dévorer.

Mais peu à peu cette expression s'effaça, il parut soucieux et perplexé. En lui, se livrait un dernier combat intérieur. On il allait nier, ou bien il dirait toute la vérité, en sollicitant la clémence de la justice comme récompense des aveux qu'il ferait spontanément.

— Oui, je le reconnais, c'est un des bandits de la rue de l'Arbre-Sec, celui qui m'a voulu frapper de son couteau. — Eh bien que dites-vous de cela ? demanda sévèrement le juge à Monseigneur du Surin, qui demeurait impassible.

— Ce que je dis... ben quoi, c'est la vérité, voilà ! fit cyniquement le curé. — Tiens, tiens, ce serait donc celui qu'on a pu arrêter cette nuit ? Oh ! celui-là est un naïf, il s'est pour ainsi dire vendu lui-même, en parlant trop haut, dans le défilé de Château-Rouge, où nous avons toujours quelque fine oreille tendue.

D'ailleurs, je vais le faire venir, peut-être le connaîtrez-vous pour l'un de ceux qui vous avaient assailli, rue de l'Arbre-Sec, chez Dufresne ? — Bon, voilà qui va très bien,

